

Venez débattre lors de notre 10^{ème} congrès

La FSU, tiendra son congrès national du 31 janvier au 15 février 2022, à Metz.

Afin de le préparer, le congrès national est précédé de **congrès départementaux** dans lesquels vont être mis en débat un certain nombre de questions autour de :

- **Education, Formation, Recherche, Culture**
- **La Fonction Publique,**
- **Rupture écologique écologique, droits humains et justice sociale**
- **L'avenir du syndicalisme**

Le congrès de la FSU 46 est ouvert à tous les adhérents. Vous pouvez nous retourner le coupon ci-dessous en précisant

si vous mangez sur place (pour des questions d'organisation et de réservation).



Lycée Champollion Figeac, 13 Av. F. Pezet

Parkings gratuits : place du foirail (boulevard colonel Teulié) et parking Jean Jaurès (av Jean Jaurès) avant la passerelle piétons sur le Célé quand on vient de Cajarc



Bulletin de participation à retourner à : FSU 46, 80 rue des jardiniers, 46000 Cahors ou par mail : fsu46@fsu.fr

BULLETIN DE PARTICIPATION AU CONGRES :

16 décembre, Figeac



Nom : Prénom :

Syndicat (entourer) : SNEP SNES SNUIPP SNUEP SNICS SNUCLIAS SNASUB
 SNETAP SNE SNUFDEN SNUTEFI SNPI SNUASFP EPA FSU

Pour des raisons d'intendance, la section a besoin de connaître le nombre de personnes qui souhaitera manger sur place à midi :

Je mangerai sur place au restaurant ou à emporter
 (entourer sur place ou emporter) : Oui Non Tarif : €

18 Novembre 2021

N° 106 : Octobre-Novembre-Décembre 2021

EDITO : Décroissance forcée

Si les annonces du gouvernement en cette période proclament une réussite économique spectaculaire semblable à celle des 30 glorieuses, la réalité vécue au quotidien par les ménages est bien aux antipodes de ce cocorico électoraliste. Le prix des aliments, du logement, du gaz, pour ne citer que les incontournables, s'envolent et les fins de mois sont de plus en plus difficiles pour les oubliés de la croissance, les précaires, les petits fonctionnaires en activité et les pensionnés aux revenus bloqués depuis une décennie. L'injustice sociale est de plus en plus criante et les mécontentements exacerbés. La décroissance forcée pour le plus grand nombre, le luxe et les profits pour la minorité et ce sans aucun progrès en matière d'environnement qui est le capital commun.

Les efforts demandés à ceux qui se sont mobilisés durant la crise du Covid et qui se poursuivent au quotidien, parfois jusqu'à la rupture, ne servent qu'à maintenir un système au bord de l'explosion.

Pour calmer ce jeu dangereux, le gouvernement balance aux affamés quelques miettes : 35 euros pour les enseignants, une prime énergie de 100 euros qui ne permettent aucune amélioration significative de leur condition. Il repousse le temps de réformes de fond de ce système qui dans le même temps rogne les allocations chômage et la solidarité envers les plus démunis.

Une autre société est possible : celle où les distinctions sociales reposent sur le mérite de chacun et l'utilité commune, où les valeurs de solidarité et de liberté sont vécues au quotidien. La santé et le bien-être de chacun sont un objectif commun réalisable grâce à des services publics de qualité, protecteurs et garants de l'égalité.

Une forme de décroissance sera nécessaire pour préserver notre environnement mais pas celle de la privation des besoins élémentaires et des fins de mois difficiles : l'effort devrait être réparti de façon équitable et permettre de tirer vers le haut les plus démunis en priorité et une classe moyenne paupérisée. Cette année les élections vont permettre de laisser chacun s'exprimer, **mobilisons-nous pour défendre nos idées et faisons vivre la démocratie : au sein de la FSU c'est en votant et participant au congrès départemental le 16 décembre au lycée Champollion à Figeac.**

Anne Marie Bonhomme

Fédération Syndicale Unitaire pour l'Éducation, la Recherche, la Culture—Bulletin de la section départementale de la FSU46, 80 rue des jardiniers, 46000 CAHORS Tel 0565229765 Mail fsu46@fsu.fr Directeur de la publication : Yves françoise Imprimé par nos soins Prix = 1 euro. Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique des syndicats nationaux de la FSU 46. Conformément à la loi du 8 janvier 1978, vous pouvez y avoir accès, ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant à la FSU46, 80 rue des jardiniers, 46000 CAHORS Tel 0565229765 Mail fsu46@fsu.fr N° ISSN 1268-0613 : CPPAP : 1220807627

FIGEAC LYCEE CHAMPOLLION

16 décembre 2021



Congrès
Départemental
46

Page 1: Edito

Page 2 : AESH dans le Lot

Page 3 : Les retraités ne lâchent rien !

Page 4: 10ème congrès FSU, bulletin de participation

Les AESH dans le Lot :

Dans le Lot, c'est environ 360 AESH qui sont répartis sur le territoire pour intervenir auprès des élèves en situation de handicap.

Cette fonction, très largement féminisée, mérite d'être bien mieux considérée.

Les AESH sont non seulement essentiels pour la scolarité des élèves suivis mais contribuent aussi à l'amélioration des conditions de travail des enseignants et à celles de la classe. En effet, quand l'AESH vient à manquer, c'est à la seule charge du professeur d'apporter le soutien dont l'élève en situation de handicap a besoin. L'enseignant se trouvant de fait moins disponible pour l'ensemble des élèves.

La situation des AESH concerne donc tous les acteurs du système éducatif et non seulement ces agents et les familles d'élèves à besoin particulier.

Quels leviers pour améliorer leur situation ?

- La rémunération doit être revue à la hausse.

• Les différentes réévaluations sont beaucoup trop timides pour répondre aux besoins des AESH. Actuellement, une très petite minorité d'AESH est employée à temps plein. Dans le premier degré, ce sont majoritairement des contrats de 24h et de 27h à 32h dans le second degré. La grille de rémunération commence par un indice équivalent à un SMIC. Elle évolue peu et lentement. Un indice d'échelon faible couplé à des temps partiels conduisent à de très faibles rémunérations.

La FSU milite pour la création d'un corps de la fonction publique de catégorie B qui permettrait non seulement de créer un véritable statut pour les AESH mais aussi leur assurerait un salaire décent.

- La formation des AESH doit devenir une question centrale du ministère. Aujourd'hui, quand un.e AESH est recruté.e, il.elle reçoit une formation de 60h. Comment peut-on s'imaginer qu'en 60h (10 jours de 6h par exemple), on puisse acquérir une

connaissance suffisante de l'enfant (rappelons qu'un.e AESH peut intervenir sur des élèves de 3 à 18 ans), de tous les handicaps, du système éducatif, des gestes et postures professionnels...

• D'autant que cette formation est souvent faite à distance et qu'aucun temps de retour de pratique professionnelle n'est institutionnellement prévu. Des formations continues, facultatives, peuvent être proposées aux AESH.

Dans la réalité, les AESH se forment seuls et dans certains cas en se tournant vers des structures hors Education nationale parce que celle-ci n'a pas les formations répondant à leurs besoins.

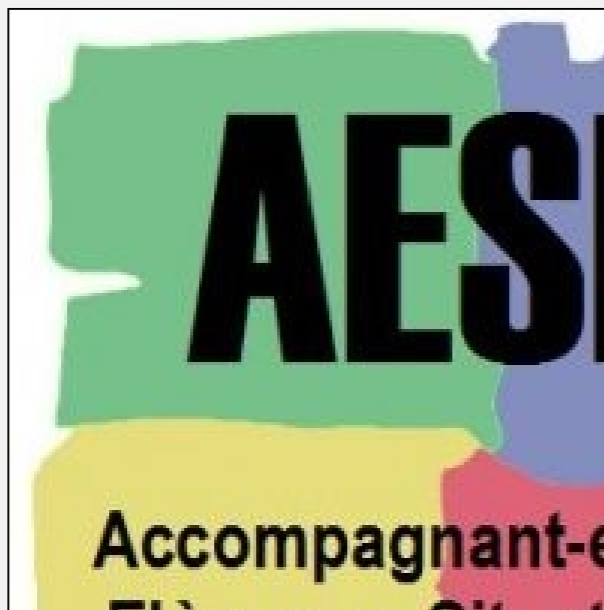
La FSU revendique une véritable formation initiale et continue qui réponde aux besoins des AESH ce qui nécessite que les agents soient consultés en amont.

- La politique des PIALs n'a pour l'instant révélé qu'une mutualisation des moyens qui a pour conséquence un accompagnement moins efficace auprès des élèves et des conditions de travail plus difficiles pour les AESH : plus d'élèves à suivre pour le même

nombre d'heures d'accompagnement.

- C'est pour ces raisons que la FSU demande la suppression des PIALs.

Les AESH se sont mobilisés de nombreuses fois l'année dernière et ont déjà été en grève le 19 octobre dernier. Cela a permis notamment la mise en place de la nouvelle grille de rémunération effective depuis septembre 2021 bien que celle-ci reste encore bien trop faible. Face à un ministère laissant dans la précarité une partie de ses agents et dans des conditions de travail toujours plus difficiles, c'est l'ensemble de la communauté éducative qui doit porter les revendications des AESH en se mobilisant lors des prochaines journées de grève ou en les soutenant financièrement en donnant aux caisses de grève qui leur sont dédiées.



Les retraités ne lâchent rien !

A la suite de la mobilisation du 1er octobre dernier où les mécontentements se sont exprimés localement, les retraités manifesteront le 2 décembre prochain à Paris (de Denfert-Rochereau aux Invalides) à l'appel de l'intersyndicale CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR et Ensemble et Solidaires.

Face à un gouvernement qui reste sourd à leurs demandes et poursuit sa politique antisociale, les retraités ont-ils d'autres choix que de continuer à agir ?

En effet, les prix flambent et les pensions sont bloquées avec, depuis 2014, une perte de pouvoir d'achat de 10 à 12% soit un mois de pension par an ! La Loi « Grand âge » annoncée depuis 2017, reportée à maintes reprises, en principe dotée de 6 milliards d'euros est finalement abandonnée et « remplacée » par une dotation de 400 millions d'euros inscrite dans le PLFSS 2022 ne permettant pas de couvrir l'aide à domicile promise ou de financer les emplois dans les EHPAD à hauteur des besoins. Sans parler du très onéreux reste à charge ! Le projet de loi de financement de la sécurité sociale programme des économies drastiques sur le dos des assu-

rés sociaux. La CNAM envisage de réduire les dépenses de la Sécu à hauteur de 1 milliard en 2022 sur la médecine de ville et à l'hôpital. Le système de santé, à bout de souffle, continue de se dégrader de jour en jour, avec un manque de personnel, des fermetures de lits ou de services entiers. Les services publics de proximité disparaissent dans des zones de plus en plus importantes et ne permettent plus une égalité de traitement pour tous sur l'ensemble du territoire.

Et on voudrait que les 17 millions de retraités que compte notre pays attendent gentiment au coin du feu !

Non, les retraités ne lâchent rien. Ils se mobilisent pour l'augmentation immédiate des pensions, la défense de notre système de santé, la défense et le développement

des services publics de proximité, le maintien et le développement des contacts sociaux, des commerces et services de proximité, la lutte contre l'isolement pour une retraite digne et paisible.

Le Président de la République, son gouvernement et le patronat doivent enfin entendre les retraités.

Jean Louis VIGUIER, SNES—FSU



A Paris, le 2 décembre 2021

Programme du Congrès du 16 décembre à Figeac *

- **9 h - ACCUEIL** : café et vérification des mandats.

- **9 h 30 - Ouverture du congrès** : Adoption de l'ordre du jour ; Bilan d'activité ; Bilan financier, pour information.

- **10 h à 12 h - thème 1 - Education, Formation, Culture et Recherche : un service public pour le progrès social**
Rapporteuses : Anne-Marie BONHOMME (ou Florence CABRIT) et Céline SOMPAYRAC

REPAS (au café Lorrain, rue d'Anjou) 12 h à 13 h 30.

- **13 h 30 à 15h 30 - Thème 3 - Rupture écologique, droits humains et justice sociale : une urgence démocratique**

Rapporteurs : Benoît DEBALS et Jean-Marc RODIER

- **15 h 30 - 16 h 30 : échanges sur les 2 autres thèmes s'il y a des propositions d'amendement**

- **16h30 - 17 h : Votes**

Textes, délégation au congrès national (Deux délégués-es).

* Dans le respect des règles sanitaires qui seront en vigueur à cette date dans les différents lieux fréquentés